

Eglise St Martin de Villers-sur-Mer

Pas moins de 6 à 8 ans de travaux seront nécessaires pour sa rénovation.

Les façades extérieures verront les premiers travaux. A commencer par la façade principale (Côté porte d'entrée).

Nous devrions voir les premiers échafaudages cette année 2020. Mais les échafaudages montés, ne veulent pas dire « premiers coup de marteau ». En effet des études préalables à chaque commencement de chantier seront nécessaires.

Les tranches concernant les façades de l'église coûteront **1 647 974, 34 € TTC**. La tranche ferme qui est déjà engagée est de l'ordre de 969 417, 17 € TTC (en comptant les frais d'architecte). C'est donc le clocher qui est la plus grosse partie de ce chantier.

La **Direction régionale des affaires culturelles de Normandie** (DRAC) devrait subventionner à hauteur de 40 % le coût des travaux et des frais d'architecte. Le **conseil départemental** devrait, lui, subventionner 10 % des travaux.

Pour Accompagner cette rénovation, une association a été créée **l'Association pour le développement et la sauvegarde du patrimoine de Villers-sur-Mer** (ADSPV) avec pour Président Bruno SAUTELET. La convention tripartite entre la Fondation du Patrimoine, l'ADSPV et la mairie qui a été signée, permet à l'association de recevoir des dons pour cette rénovation sous le patronage de la fondation du patrimoine. Ces dons ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu.

Pour plus d'informations ou pour faire un don :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-martin-de-villers-sur-mer>

L'église **restera ouverte au public** pendant la durée des travaux, non sans quelques gênes sans doute. Bruno Sautelet, a veillé à ce qu'aucune gêne ne soit apportée à l'utilisation de l'église pendant les travaux, sauf malheureusement en ce qui concerne l'orgue qui sera totalement confiné lui afin d'empêcher tout dégât, et qui sera dès lors inutilisable.

Il faudra jouer sur l'harmonium pendant les travaux de cette tranche là

Mais nous paroissiens, visiteurs croyants ou non croyants, devront être patients et compréhensifs, avant de retrouver notre église ou l'on pourra se recueillir en toute sérénité.

Père Georges VIMARD